

Initiatives parlementaires

porte sur l'ajournement de la Chambre pour le congé de Noël.

Je propose:

Que, au plus tard à dix-sept heures le mercredi 19 décembre 1990, le débat sur l'avis de motion émanant du gouvernement, en date du 17 décembre 1990, inscrite au nom du Leader du gouvernement à la Chambre des communes, concernant l'ajournement de l'hiver, soit réputé être terminé et toute question nécessaire pour disposer de ladite motion sera mise aux voix sur-le-champ et sans plus ample débat, pourvu que chaque parti de l'opposition aura eu l'occasion de proposer un amendement ou un sous-amendement.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Est-ce que la Chambre accepte à l'unanimité de prendre en considération la motion du secrétaire parlementaire du leader du gouvernement?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): Puis-je être dispensé de la lecture de la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): La motion est adoptée et devient un ordre de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. Rob Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et du procureur général): Monsieur le Président, je parle évidemment à titre de simple député, comme j'en ai le droit pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires.

Le projet de loi C-271 vise à modifier le Code criminel. Il criminalise l'envoi de publicité par télécopieur. Il l'inscrit pour la première fois au Code criminel et en fait un délit. La première fois que j'ai entendu parler de ce projet de loi, cet après-midi, la première chose que je me suis dite après avoir appris que quelqu'un voulait criminaliser l'usage des télécopieurs pour vendre quelque chose, c'est qu'il s'agissait probablement d'un membre du NPD. J'avais raison. Je vais vous dire pourquoi j'ai su immédiatement que le NPD était le genre à favoriser une telle loi.

Monsieur le Président, parlez-moi de n'importe quel embêtement dans la société, de n'importe quel ennui, de n'importe quel problème, et je vous montrerai un socialiste qui veut en faire un crime et l'inscrire au Code criminel. Je voudrais dire aux députés du NPD et au parrain de ce projet de loi qu'on ne peut régler tous les problèmes du monde avec le Code criminel. Il nous faut en finir avec cette idée que le Code criminel est le remède à tous les problèmes qu'on trouve de nos jours dans la société, celui-ci y compris. C'est pourquoi j'étais absolument convaincu que le NPD proposerait et appuierait ce projet de loi.

Je leur propose de considérer la question dans son ensemble plutôt que d'adopter un point de vue simpliste, de se contenter du rafistolage et de criminaliser la publicité par télécopie. Où dans ce projet de loi est-il question de la coopération avec les provinces? Il n'en est fait mention nulle part. Où dans ce projet de loi est-il question des montants d'argent qu'il faudra consacrer au règlement de ce problème? Nulle part. Ce projet de loi est absolument nul, car il ne parle que du recours au Code criminel pour trouver une solution à ce problème. Je suis contre cette approche. Je propose aux députés néo-démocrates qu'ils aillent au coeur du problème, qu'ils consultent les gens, qu'ils cherchent à savoir pourquoi on utilise autant les télécopieurs pour faire de la publicité, qu'ils consacrent des fonds à cette recherche.

Une voix: C'est l'appât du gain.

• (1730)

M. Nicholson: Le député dit que c'est l'appât du gain. Eh bien, si c'est l'appât du gain qui est à l'origine du problème, pourquoi le NPD ne demande-t-il pas qu'on consacre des fonds pour trouver une solution au problème? Pourquoi ne font-ils pas appel à leurs amis des milieux syndicaux? Je gage que les syndicats seraient très intéressés à la question. Certains d'entre eux en sont peut-être déjà conscients. Donnez donc un coup de fil à Bob White pour lui dire qu'on a un problème à Ottawa, que des gens utilisent leur télécopieur pour adresser des cartes de souhait et que d'autres pourraient tout aussi bien le faire pour vendre des automobiles. Ça l'inquiéterait sûrement. La première chose qu'on saura, c'est qu'ils voudront vendre des automobiles nord-américaines au moyen de télécopieurs. Je pense qu'il vous écouterait.